

BULLETIN DE MOUTHOMET N°11

MARS 2019

L'EDITO DU MAIRE

Je voudrais remercier ici tous les habitants qui se sont largement mobilisés pour le village en 2018. Vous avez été près d'une cinquantaine à donner de votre temps, de votre savoir-faire, des objets, des plantes et même à faire des dons pour aider la commune. C'est grâce à votre aide et à votre soutien que la commune va mieux et que nous avons le plaisir de vous présenter un bilan financier positif pour 2018.

Bien sûr, il nous faut rester très attentifs aux dépenses, d'autant que la commune est toujours endettée et que ses installations ainsi que ses réseaux sont vieillissants et doivent faire l'objet de réfection. Cet excédent va pouvoir nous permettre d'envisager l'avenir plus sereinement. En effet, quand un projet est subventionné à 80% : pour 2 000 € investis, il est possible de faire 10 000 € HT de travaux. Mais si la commune n'a pas cette somme, aucun projet ne peut être mis en œuvre... Voilà pourquoi il est important de dégager de l'excédent de fonctionnement pour investir dans le village.

Les projets participatifs tels la friperie, la boîte à lire, la ludothèque ou les journées citoyennes, rencontrent un vif succès. A l'heure où les politiques cherchent toujours plus de croissance, nous voyons ici qu'un autre mode de vie peut être possible. Un mode de vie où l'argent est un moyen mais pas une fin. Un mode de vie où l'intérêt collectif et la transparence sont recherchés et non l'intérêt d'une minorité. Un mode de vie où le lien se crée autour de projets participatifs et où les citoyens peuvent, s'ils le souhaitent, s'impliquer dans la vie et l'amélioration de leur village.

Bien sûr, nos actions sont à une petite échelle et n'ont que peu d'impact sur la planète, à l'heure où cette dernière est de plus en plus malmenée par l'homme. Mais, si ces projets auront permis de faire réfléchir ne serait-ce que quelques jeunes d'ici ou d'ailleurs, le pari sera déjà rempli.

Toutes les personnes bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans les projets de la commune sont les bienvenues. Comme le dit le proverbe africain, « *Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin* ».

Bien à vous

Christelle HERMAND - Maire de Mouthomet

Agenda 2019

- **Samedi 23 mars** : Repas partagé à partir de 12h30 à l'ancienne école. Dominique DAUZIE présentera, après le repas, un diaporama sur les fleurs sauvages de l'Aude du mois d'avril. Domelle (Claude DELOLME) exposera ses toiles et dédicacera son roman-voyage "*Un rêve canadien*". La friperie sera également ouverte à l'occasion de cette journée.
- **Lundi 22 avril** : Chasse aux œufs et repas de l'omelette de Pâques. Prix : 11 €/adulte et 5€/ enfant de 6 à 12 ans. RDV à partir de 10h30 sur la place du village. Chasse aux œufs gratuite et ouverte à tous. En cas de mauvais temps, la chasse aurait lieu à la ludothèque.
- **Vendredi 21 juin** : Fête de la musique
- **Samedi 27 juillet** : Repas dansant avec Chris and Co
- **Samedi 17 août** : Repas dansant avec DJ SAM
- **Samedi 7 septembre** : Foire de Mouthomet organisée par l'association Hautes Corbières Gourmandes



Retour sur les festivités depuis le printemps 2018...



Chasse aux œufs et repas de l'omelette de Pâques



Fêtes de l'été avec Chris & Co et Katy Music Band



Repas partagé (à gauche)
Et fête de Noël (à droite et ci-dessous)



Mises aux normes électriques des bâtiments communaux

Afin d'assurer la sécurité de tous, il était important de réaliser des mises aux normes des bâtiments communaux :

- Rez-de-chaussée de la mairie : reprise de la terre et mise à la terre des prises, création d'un double circuit d'éclairage pour répondre aux normes des ERP (établissements recevant du public). La boîte à clé anciennement utilisée au forage de la Prade a été réutilisée pour faire des économies. Pose d'une prise puissante de 20A pour les manifestations.
- Secrétariat de mairie : installation d'un BAES (sortie de secours) à l'intérieur et à l'extérieur.
- Logement communal à l'ancienne école : deux prises qui n'étaient pas à la terre ont été reliées et la terre a été changée. Mises aux normes électriques de la chaudière et également changement d'une fenêtre et d'un volet.
- Atelier : réfection du tableau électrique, pose d'un disjoncteur différentiel et pose de prises puissantes pour les animations de l'été : une prise 20A et deux prises 30A.
- Eglise : installation d'un coffret de distribution et recablage du côté gauche de l'église.
- Ludothèque : installation d'un chauffage à paroi froide spécial « petite enfance ».

Ces travaux ont été subventionnés à 50% (20% de l'Etat et 30% du Département). La programmation des chauffages et le changement de 8 lanternes d'éclairage public ont permis des économies d'électricité pour 890 € en 2018.

Une horloge astronomique a également été installée au niveau de l'éclairage public. Ce type d'horloge permet de réaliser de 7 à 10% d'économie sur l'année.



Double circuit d'éclairage



La sortie de secours dans le secrétariat de mairie



BAES extérieur, obligatoire du fait de la présence de l'escalier



AVANT LES MISES AUX NORMES : pas de coffret de distribution et des dominos à nu, notamment dans la nef à hauteur d'enfants.



APRES LES MISES AUX NORMES : coffret de distribution installé. Les dominos à nu ont été déconnectés du circuit.

Recrutement d'une secrétaire et d'un maçon par le biais de contrats P.E.C.

Suite au départ de Sandrine BOUSQUET qui a intégré la Communauté de Communes, la commune a recruté Solange PECH pour le poste de secrétaire de mairie. La collectivité a également décidé l'embauche d'un maçon afin de minimiser le coût des travaux à réaliser. Les contrats « Parcours Emploi Compétences » permettent des économies pour la commune qui, en échange, assure des actions de formation de ses salariés tout au long de l'année. Bienvenue à eux et un grand merci pour leur implication dans la vie de la commune. En effet, tous les deux participent aux journées citoyennes et Solange PECH est également présente bénévolement au secrétariat depuis la mi-février.



Fleurissement du village

La commune a obtenu le Prix Spécial Encouragement du Concours Aude Fleurie 2018. Après le changement des comportes, le fleurissement de l'entrée du village et des plates-bandes près du POM'S en 2018, la commune continue de fleurir le village.

Le fleurissement progressif du cimetière permettra de réduire le désherbage. La collectivité a obtenu gratuitement 200 plants de fleurs de la Pépinière Départementale pour le fleurissement du cimetière. Des rosiers grimpants seront également plantés sur la place du village.



AVANT



APRES

Projet de verger communal et de composteur communal

En 2019, les premiers travaux de nettoyage de la parcelle du futur verger communal auront lieu. Nous en reparlerons lors d'un prochain bulletin.

Une commune Zéro Phyto

Le 11 octobre 2018, la commune a signé la charte "Objectif Zero Phyto" au niveau le plus élevé "Terre Saine".

Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans le village. Nous encourageons les habitants à faire de même. Une brochure « *Le guide du jardin et du potager au naturel* » sera prochainement distribuée aux villageois.



Le GIM

Le groupe d'intervention de Mouthoumet (alias GIM) est un groupe d'élus et de bénévoles motivés pour s'impliquer dans la vie du village. Habituellement invités pour le nettoyage des plates-bandes, les bénévoles sont désormais également conviés dans un but plus constructif : les plantations dans le village. Vous avez été 33 participants au GIM en 2018, et nous vous remercions pour votre aide.

Les jardins partagés

En 2018, les jardiniers du Ravichol ont cultivé trois parcelles (3 familles). Il reste de la place pour accueillir de nouveaux jardiniers.

Certes, il faut un peu de courage et de volonté pour descendre aux jardins, cultiver une parcelle, puis remonter les paniers pleins de fruits et légumes, mais le lieu en vaut la peine... Si cela vous intéresse, faites-vous connaître à la mairie.

Un muret en pierre sèche avec son escalier ont été terminés au printemps 2018. Michel DAUBE est donc venu à nouveau nous apporter son riche savoir-faire lors d'un chantier regroupant une dizaine de volontaires...

En 2019, nous espérons poursuivre ce vaste chantier de rénovation des murs et murets en pierres sèches. L'implantation

d'une table de pique-nique sera aussi programmée cette année, il reste à assembler le bois...



La boîte à lire : un projet par et pour les citoyens

Avis à tous les livres, bandes dessinées, nouvelles, encyclopédies, romans d'aventure et d'amour, récits autobiographiques, de science fiction, histoires du monde entier qui ne savent plus où aller. Pour vous, une toute nouvelle boîte à lire vient d'arriver dans le village de Mouthoumet, une boîte originale dénichée par Solange PECH et peinte par la plasticienne Yseult HOUSSAIS.

La commune met ainsi à la disposition de tous les habitants du village, du canton, et plus largement aux voyageurs cheminant, un endroit de lecture à l'abri des vents et de la pluie, pour dénicher le futur texte qui fera battre les cœurs et les paupières. Cet ouvrage pourra bien sûr être emmené chez soi, pour le lire tranquille et à l'envie, bien au chaud.

Qu'on se le dise donc, livres et lecteurs, vous savez maintenant que cette boîte à lire est là pour vous!

La boîte à lire se trouve sous le préau à côté de la friperie. Possibilité de prendre gratuitement tous les livres que vous souhaitez sans même en apporter en échange.



La ludothèque

Rendez-vous au-dessus de l'atelier communal pour découvrir ou redécouvrir la ludothèque, sa table de ping-pong, son baby-foot, son jeu de passe trappe et ses jeux de société. Ouverte à tous, petits et grands. Rendez-vous tous les jeudis de 17h30 à 19h00 pour un apéritif partagé. L'occasion de passer un moment convivial entre amis, voisins... L'école de Mouthoumet est également venue lors de plusieurs après-midis de jeux. Un grand merci à la talentueuse Yseult HOUSSAIS pour la peinture de la porte d'entrée de la ludothèque.

D'autres horaires d'ouverture sont possibles. Les clés de la salle de jeux sont à la disposition des habitants au Snack Bar le Ké Za Ko et à la mairie.



« La Friperie » de Mouthoumet en partenariat avec Le Parchemin à Limoux

Quand vous déposez un habit à « La Friperie », vous lui offrez une deuxième vie. Mais savez-vous qu'il peut avoir également une troisième vie?

« La Friperie » a reçu pas moins de 97 000 habits et objets depuis son ouverture en avril 2014. Même si beaucoup d'objets trouvent preneurs sur le territoire, le stock est tel que, depuis 2017, le Parchemin récupère chaque mois les habits et objets non redistribués.

Les objets venant de Mouthoumet, tout comme les autres objets qui arrivent au Parchemin, sont triés et rénovés, si besoin, par des salariés en insertion. Ils sont ensuite vendus, à des prix défiant toute concurrence. Il est ainsi possible de trouver des meubles pour quelques euros ou quelques dizaines d'euros et des objets pour quelques dizaines de centimes... Chacun peut ainsi se meubler, se vêtir, se cultiver et se divertir à tout petit prix.



L'équipe du Parchemin récupère gracieusement les habits et objets chaque mois.

Les objets abîmés et invendables vont être recyclés : les meubles pour faire des granulés de bois ; les vêtements tâchés ou troués pour faire de l'isolation notamment ; les livres pour faire de la pâte à papier ; les vélos inutilisables vont à la benne à ferraille. Les pièces détachées qui peuvent être récupérées le sont avant le départ de ces objets. Seule la vaisselle cassée part en déchet ultime à la déchetterie.

Depuis la création de l'association du Parchemin en 1990, le premier objectif est l'insertion des personnes, mais également la protection de l'environnement.

Le Parchemin est une structure conventionnée qui embauche des personnes en difficulté face à l'emploi. Ces personnes ont un contrat de travail et bénéficient d'un accompagnement par treize salariés permanents, assistantes socio-professionnelles et encadrants de terrain. Leur passage au Parchemin est une étape en vue d'une réinsertion sociale, les salariés restent en moyenne un an dans les ateliers.

Quarante-six contrats d'insertion sont proposés chaque année avec des postes à la collecte, à la revalorisation, à la vente, et aux espaces naturels.

Les bénévoles et élus de la commune de Mouthoumet, ainsi que leur Maire, Christelle HERMAND, à l'initiative en 2014 du projet de « La Friperie » gratuite à Mouthoumet, ont visité les locaux du Parchemin en 2018, en compagnie de Monsieur Dieter BECKER, Directeur du Parchemin. Longue vie à cette collaboration présente et à d'autres futures, afin de permettre de diminuer les déchets et d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Informations pratiques :

- ◆ Le magasin « Le Parchemin » : ZA d'Occitanie - Rue Jean Mermoz à Limoux. Téléphone : 04 68 31 49 25. Les horaires pour déposer des objets : du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Les horaires pour le magasin : du mercredi au samedi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h15.

- ◆ « La Friperie » de Mouthoumet est ouverte tous les jeudis de 14h à 17h ; en été : les jeudis de 14h à 18h ; certains jours lors de festivités dans la salle des repas à l'ancienne école. L'accueil et le tri sont réalisés par une dizaine de bénévoles de tous les villages et élus de Mouthoumet. « La Friperie » est ouverte à tous ; ce projet est basé sur le don, la gratuité et le bénévolat : pas besoin d'apporter des objets pour en reprendre. Toute personne souhaitant s'impliquer est la bienvenue . « La Friperie » c'est aussi un lieu d'échanges et de partages où, autour d'un thé ou d'un café offert, des liens se tissent.



L'équipe de « La Friperie » de Mouthoumet a visité le Parchemin à Limoux en 2018.

Situation financière de la commune

Les habitants s'interrogent sur les raisons du fort endettement de la commune, qui a pourtant été pendant longtemps le Chef-Lieu du Canton de Mouthoumet. Entre 2002 et 2012, la vente d'une maison et la cession des 4 appartements de l'ancienne gendarmerie, a diminué les recettes liées aux loyers des habitations. La location-vente des bâtiments de la CAVALE ayant été signée en 2005 pour 15 années, c'est également une recette de 1 800 €/an que ne percevra plus la commune à partir de 2020. N'étant plus propriétaire, la commune n'aura plus la garantie du maintien d'un commerce.

En mai 2008, la commune de Mouthoumet a acheté les terrains du lotissement actuel pour 83 000 € (hors hangar communal qui a été acquis par la Communauté de Communes de Mouthoumet). En 2012, la commune a souscrit un crédit de 210.000 € sur 15 ans pour le projet du lotissement. Ce projet devait être une opération blanche, mais même en imaginant la vente des deux parcelles restantes, les recettes ne seraient pas suffisantes. En effet, avec un montant d'intérêts de près de 80 000 €, l'opération aura coûté à la collectivité 290 000 € sur 15 ans. Cet important crédit devait être remboursé au moment de la vente des terrains. Six parcelles ont été vendues pour un montant de 108 000 € mais seul un remboursement anticipé de 30 000 € a été réalisé ; ce qui explique la dette actuelle de la commune.

Cet argent investi dans le lotissement n'aura pas été utilisé pour des travaux dans le village, ce qui représente un montant de plus d'un million d'euros de travaux non réalisés sur 15 ans (sur la base de travaux subventionnés à 80%).

Pour redresser la situation, il n'y a qu'une solution : faire des économies de fonctionnement afin de réamorcer des demandes de subventions. C'est la politique mise en œuvre depuis l'élection de Christelle HERMAND en tant que Maire en 2017. Les efforts portent aujourd'hui leurs fruits car le compte administratif de 2018 présente un excédent de fonctionnement de 32 889 €. La capacité d'autofinancement nette de la commune, qui était de -6 €/habitant en 2016 (c'est-à-dire que la commune ne générait pas suffisamment de recettes pour couvrir ses dépenses) est passée à 5 €/habitant en 2017 et à 342 €/habitant en 2018. C'est une excellente nouvelle pour la commune, même s'il faut bien sûr toujours rester attentifs aux finances et régler les crédits pour un montant de 21 503 € en 2019 (capital + intérêts).

Chaque dépense fait l'objet d'un souci permanent de comparaison des prix pour réaliser les achats au meilleur rapport qualité/prix. L'excédent de fonctionnement en 2018 s'explique également par :

- Le mi-traitement de Michel ALDEBERT en 2018, qui a diminué les dépenses de fonctionnement de 8 800 €.
- Le non-remplacement des heures de travail de Sandrine BOUSQUET qui est passée, à sa demande, de 32h/semaine à 24h/semaine en 2017. Les 8 heures manquantes étant désormais réalisées par le Maire, les dépenses sont ainsi diminuées d'environ 5 000 €/an.
- Le souhait des deux Adjointes de ne pas percevoir leurs indemnités soit, pour l'année 2018, 3 400 € pour Jacques BENUREAU et 1 133 € pour Jérôme HERVOUET-BARANGER.
- Le souhait du Maire et de ses Adjointes de ne pas demander le remboursement de leurs frais de déplacements.
- Une renégociation des contrats d'assurance avec une réduction de 890 €/an pour les mêmes garanties et 899 €/an de gain pour le contrat de téléphonie/internet.

Acquisition d'un camion communal—Renégociation du crédit du lotissement

La commune souhaitait renégocier, avec le Crédit Agricole, l'emprunt du lotissement dont le taux d'intérêt était de 4,71 %. Les collectivités n'étant pas soumises aux mêmes droits que les particuliers, la renégociation a été compliquée, en dépit de l'aide de Monsieur le Sous-Préfet, Luc ANKRI. La commune a obtenu un nouveau taux de 1,56% et malgré l'indemnité qu'il a fallu verser, ce recalcul permet un gain de 3 742 € sur la durée du crédit. Le camion communal ayant été recalé au contrôle technique du fait de la corrosion excessive de son châssis, il a été décidé de rallonger le crédit du lotissement de 17 mois. La diminution des annuités a permis l'acquisition du camion communal. Un crédit sur 7 ans permet l'étalement de l'achat du véhicule communal sur sa durée d'utilisation. Le nouveau camion permettra des économies d'entretien et de consommation de carburant.



Station d'épuration

Le moteur de la pompe de recyclage a été changé en 2018 pour 3058€, ainsi que les chaînes inox du dégrilleur pour un montant de 2598€. Les boues ont été épandues conformément au plan d'épandage, ce qui a évité le paiement du pompage des boues pour 1000€.

Régie des Carburants

La station service de Mouthoumet a vu ses ventes diminuer de 8,5% du fait notamment de l'augmentation des prix des carburants. Elles sont passées de 152 961 litres en 2017 à 141 028 litres en 2018. La commune a fait son maximum pour diminuer les frais de fonctionnement de la station service, dans le but de pérenniser ce service indispensable à notre territoire.

L'internet très haut débit à Mouthoumet

La fibre va arriver à Mouthoumet, Les premières études auront lieu cette année, les travaux en 2020 pour une commercialisation en fin 2020 ou 2021. Le débit sera environ 10 fois plus rapide. Il sera possible de recevoir la télévision sans antenne satellite. Mouthoumet fait partie des 4 communes éligibles à la fibre, avec Laroque de Fa, Villerouge-Terménès et Termes. Les autres collectivités du territoire seront desservies entre 2021 et 2030, mais par le biais des réseaux mobiles.

Inondations des 14 et 15 octobre 2018

Les dégâts sur les rues du village et les chemins communaux ont été estimés par l'ATD (Agence Technique Départementale) à 122.512 €. La commune est dans l'attente de savoir à quelle hauteur ces travaux seront subventionnés. A priori, ils ne seront pas pris en charge à 100 % comme l'indiquait le Président Emmanuel MACRON lors de sa venue à Trèbes en octobre 2018. Les chemins communaux qui ne mènent ni à une habitation ni à des ouvrages d'eau potable ou d'assainissement ne seront pas pris en compte par l'Etat dans le cadre de la catastrophe naturelle.

Projet Eolien

Il n'y aura pas d'éoliennes à Mouthoumet. EDF-EN a renoncé au projet « *au vu cumulé d'enjeux naturels et humains identifiés sur ce secteur à Mouthoumet* ».

Permanence inscriptions sur les listes électorales

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert le samedi 31 mars de 10h à 12h afin de recueillir les dernières inscriptions sur les listes électorales en vue des élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai.

Réseaux d'eau potable

La commune a investi dans un nouveau système de télétransmission entre le réservoir et le château d'eau. Ce dernier nous informera en cas de coupure de courant ou de panne des pompes dans le réservoir, ce qui nous permettra d'avoir les informations bien en amont et de ne pas attendre le manque d'eau au château d'eau.

Nous avons organisé des coupures sélectives sur le réseau d'eau potable ces dernières semaines du fait d'une surconsommation anormale. La fuite a été trouvée et isolée du réseau d'eau.

Message de Claude GIPPON de la commission agricole

La commission agricole et l'équipe municipale, en matière d'agriculture, vise un objectif : installer un(e) jeune agriculteur(trice). L'inventaire de la nature de tous les terrains disponibles, de leurs possibilités nourricières, est en cours. Sachez et faites savoir que toute nouvelle proposition agricole sera examinée avec attention ; elle devra toutefois avoir des besoins en eau réduits. Et n'oubliez pas : les agricultrices sont de la partie et à l'orchestre. Et dans les coulisses, soutenez les jeunes déjà installés en les rencontrant et aussi en achetant des fromages et de la viande, mais aussi des plants et légumes. Merci.

Affouage

Il reste des coupes d'affouage non attribuées à ce jour, au tarif de 85 €.

Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

Délivrance des cartes d'identité et des passeports

Du fait de la biométrie, seules certaines mairies peuvent réaliser la délivrance des cartes d'identité et passeport comme Lagrasse, Narbonne, Lézignan-Corbières, Carcassonne.

Il faut au préalable réaliser un pré-enregistrement sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Campagne de broyage des végétaux

Le COVALDEM 11 organise des campagnes de broyage de végétaux sur le territoire à destination des particuliers.

Leur but est notamment de limiter les apports en déchetterie, les dépôts sauvages et de proposer une alternative aux brûlages sauvages désormais interdits par la réglementation à toute période de l'année. Les opérations de broyage ne pourront excéder 3 heures, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30, selon un calendrier défini par le COVALDEM 11. Vous serez avertis par le biais de flyers.

Aude Fleurie

Madame Reine GRAVERE a obtenu un nouveau prix au concours Aude Fleurie pour son magnifique jardin. Nous la félicitons chaleureusement.

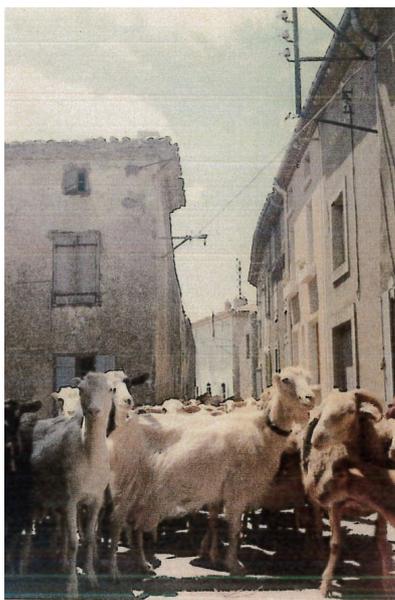


Tri sélectif

Vous le savez, depuis le 1er janvier 2019, désormais tous les emballages se trient. Les ordures ménagères coûtent 190€/tonne alors que pour les déchets recyclables, le rachat de matières recyclables compense le coût de la collecte. Favorisons le tri sélectif, c'est meilleur pour la planète et pour le porte-monnaie.

Mémoire du village

Trente deux personnes participent au projet de « Mémoire du Village » par leur présence régulière aux réunions ou leur don de documents et d'objets. Plus de 400 photos et documents ont été consignés à ce jour. Les réunions ont lieu régulièrement, afin de faire le point sur l'avancée des travaux. Le but est d'obtenir un maximum d'éléments sur la mémoire du village, afin ensuite de les mettre en valeur, notamment au niveau de l'ancien lavoir dans le village, qui sera réhabilité pour devenir un lieu convivial de mémoire.



Merci à toutes les personnes qui participent à ce projet ainsi qu'à Monsieur Jacques MADRENES qui réalise bénévolement un film sur Mouthoumet. Ce dernier sera projeté une fois terminé. Nous remercions également Madame et

Monsieur LIVET du Pont d'Orbieu à Lanet qui ont offert des documents et des moules en bois qui servaient aux ouvrières de Mouthoumet pour faire des nids en paille de seigle entre 1850 et 1930. Ces nids étaient vendus au commerce BARBAZA situé au Pont d'Orbieu. Ces trouvailles vous seront présentées lors du repas partagé du 23 mars et feront l'objet d'un article plus complet dans un prochain bulletin.